



## **ÉPREUVE DE PRODUCTION ORALE**

*35 points*



L'épreuve se déroule en deux parties : un entretien dirigé et des activités d'expression. Elle dure environ 10 minutes.

■ Entretien dirigé (5 minutes environ)

Vous répondez aux questions de l'examineur sur vous et sur votre famille (exemples : comment vous vous appelez ? Quelle est votre nationalité ? Êtes-vous marié(e) ?...).

■ Activités d'expression (5 minutes environ)

- Activité 1 : demander et donner un prix (activité en 2 parties)

Dans la première partie, vous demandez le prix d'objets. Dans la deuxième partie, vous donnez le prix d'objets en répondant aux questions de l'examineur.

- Activité 2 : présenter des personnes ou décrire des lieux

Vous présentez des personnes (personnes, caractéristiques physiques, position, relations familiales) ou vous décrivez un lieu (types de logement, description de la pièce, mobilier, équipement, position des objets, état des objets).

- Activité 3 : exprimer un besoin ou demander un rendez-vous et un renseignement
- Activité 4 : exprimer la nature d'un problème de santé